

Madame la Directrice académique,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN

Alors que le nombre d'élèves diminue dans l'académie, le nombre de moyens d'enseignement stagne, et même augmente pour le département. Le P/E progresse lentement lui aussi. Tout semble aller pour le mieux pour la rentrée 2022. Nous aurons cependant des interrogations et des remarques à faire sur ce projet de carte scolaire. S'il est vrai que le P/E augmente dans notre académie ainsi que dans notre département, nous aimerions connaître le nombre moyen d'élèves par classe. Augmente-t-il ou diminue-t-il ? De plus, les contraintes pesant sur les décisions de carte scolaire sont, cette année encore, importantes : augmentation des décharges de direction, respect du plafond de 24 élèves en GS-CP-CE1, non-fermeture d'école sans accord du maire. Les besoins sont nombreux sur le terrain. Comment augmenter le nombre de remplaçants avec ces dotations ? Nous avons vu à quel point notre école est au bord de la rupture en ce temps de pandémie. Les formations ont dû être arrêtées, faute de remplaçants, et nous craignons qu'elles ne soient pas rattrapées.

Comment créer des postes en RASED et financer des départs en formations CAPPEI ? Formations indispensables puisque nombres de ces postes spécifiques sont tenus par des professeurs non formés.

Concernant l'IRL qui doit être versée aux instituteurs, non ne pouvons que dénoncer qu'elle n'est pas revaloriser depuis 2012, alors que l'inflation cumulée (source INSEE) est de 10 % sur la période et que l'indice de référence des loyers, calculé par l'INSEE est de presque 7 %. Cette non-revalorisation est encore de la perte de pouvoir d'achat pour nos collègues, décision d'autant plus incompréhensible qu'ils sont peu nombreux à la toucher et que cela ne grèverai pas le budget du département.

Pour le programme départemental d'équipement et de fonctionnement des collèges, nous ne pouvons que saluer la démarche engagée dans les cantines, que ce soit pour la qualité des repas et la chasse au gaspillage, le recours à des producteurs locaux plutôt qu'à des industriels et le développement de l'alternative végétarienne. Tout cela va dans la démarche du « Pacte du pouvoir de vivre » engagé par la CFDT et une cinquantaine d'associations. Nous rappellerons cependant que pour nous, proximité ne veut pas forcément dire bio, mais que d'acheter du bio à 1000 km n'a aucun sens environnemental. Nous demandons donc à ce que le département incite et aide le plus possible les producteurs locaux à rentrer dans une démarche de haute qualité environnementale. Nous nous permettrons aussi de rappeler notre préférence pour un tarif progressif et non unique de la cantine, même si nous reconnaissons que le faible tarif aide un grand nombre de familles.

Merci pour votre attention.